

Erosion littorale dans le canton de Sartilly

Quelle stratégie adopter ?



Atelier des
30 et 31 mars 2005
Granville – Baie de Sienne



Jean-Paul Peltier

EROSION LITTORALE – LA COTE DE SAINT- JEAN- LE-THOMAS A DRAGEY.

Le secteur côtier étudié est situé dans le canton de Sartilly, à une quinzaine de km au sud de Granville. Les dunes y appartiennent en grande partie au Conservatoire du Littoral. Guidés par F. LEVOY (Directeur du GRESARC), nous avons pu observer l'érosion du cordon dunaire, en identifier les causes et, dans la discussion qui a suivi, explorer les solutions envisageables.



Carte topographique du secteur visité (source IGN)



St Jean-le-Thomas : l'enrochement et au second plan le cordon dunaire qui s'étend vers le sud en direction de Dragey



Ici, le cordon, très fragile, menacé de rupture, est particulièrement surveillé.

St Jean-le-Thomas et sa problématique

Le cordon littoral bordant l'estran au sud de St Jean, est soumis à une érosion continue dont les causes sont bien identifiées. A St Jean, un enrochement protège des houles d'Ouest le camping municipal de Pignochet, mais interrompt le transit littoral Nord Sud. Le flux sédimentaire résiduel contribue à l'engraissement du Bec d'Andaine, mais ne peut maintenir un niveau sableux suffisant sur la plage entre St Jean et Dragey. La dune bordière en est fragilisée et présente un profil d'érosion en falaise subverticale sur toute sa longueur. Le recul du trait de côte y est rapide (environ 300 m de 1947 à 2002 ; près de 50 m de 1992 à 2007, d'après le GRESARC). La rupture possible du cordon, large de moins de 70 m, pourrait entraîner la submersion d'une zone basse immédiatement en arrière, mais aussi de la dépression humide qui s'étend de St Jean à Genêts (cote 8m IGN). Plus au sud, l'érosion est continue, plus ou moins contrastée. Le recul est particulièrement sensible au nord du chemin D143.



État de la dune et, dans le lointain, le Mt St Michel



Accès au chemin D143

Quelles protections mettre en œuvre ?

Trois types de solutions sont envisageables, déjà préconisées lors d'études antérieures (1994/1996) :

- 1. Rétablir au moins partiellement le retour du transit sableux venant du Nord**, actuellement ralenti par l'enrochement. Cela nécessite de reprofiler l'ouvrage et surtout d'en réduire l'emprise. Cette option, très onéreuse, aurait pour conséquence de diminuer la surface d'accueil touristique et avec elles les bénéfices financiers. Elle est donc difficilement envisageable par les élus.
- 2. Recharger la plage en sable.** Un apport de 150 000 m³ est nécessaire, à répartir sur 800 m au sud de l'enrochement de Pignochet. Où trouver le gisement offrant une granulométrie adéquate? Peut être au Bec d'Andaine en accrétion, avec un acheminement par voie maritime ? **Des épis protecteurs associés au rechargement** sont préconisés par le GRESARC. Mais leur construction a été refusée par le Ministère de l'Environnement en raison des protections réglementaires du site, qui appartient à l'ensemble paysager de la Baie du Mt St Michel, Une alternative serait d'installer des pieux de bois relativement espacés, piégeant le sable du haut de plage. Ils pourraient former une berme artificielle, invisible dans le paysage, mais générerait l'entraînement des chevaux de course. R. Paskoff avait également évoqué la possibilité de remplacer les épis par des boudins de sable enterrés, à l'impact visuel très faible.
- 3. Renforcer la partie la plus vulnérable de la dune.** Simple mesure d'urgence palliative, efficace à court terme seulement, le comblement de la brèche potentielle par un apport de matériaux appropriés, puis végétalisés pour se fondre dans l'environnement, pourrait être réalisé en bordure de la route menacée, accompagné du remodelage de la dune ? Ce serait l'ultime barrage contre un éventuel franchissement du cordon par gros temps et PMVE.

Plus au sud, on arrive dans une zone en très légère accrétion, avant de rejoindre le lieu dit "la dune" où débouche le chemin D143. L'accès à la plage s'y fait par un sentier très fréquenté, creusé dans la dune. De modestes épis de bois espacés d'environ 60 cm, implantés par les propriétaires riverains sur le haut de plage, tentent de ralentir l'érosion.

Conclusion de l'atelier

Les aspects techniques et les remèdes possibles à l'érosion du cordon dunaire de St Jean le Thomas ont été largement observés et discutés. Ils ont montré l'excellente collaboration des divers acteurs impliqués (Conservatoire du Littoral, DIREN, Préfecture, DDE Maritime, GRESAC, élus de la Communauté de Communes de Sartilly). Cependant, les enjeux économiques liés au risque de submersion n'ont pu être clairement explicités, ni en termes environnementaux et urbanistiques, ni au plan émotionnel. Le coût du "reprofilage" de l'enrochement ou du manque à gagner en retombées touristiques n'a pas pu être précisé.

La situation en mars 2008, trois ans après l'atelier

Les choses n'ont guère évolué au niveau administratif et la lassitude des élus locaux est évidente. Las de financer des études qui aboutissent toujours aux mêmes conclusions, ils aimeraient pouvoir implanter des épis légers pour ralentir la fuite du sable et donc l'érosion, tout en étant conscients que ces épis ne seraient vraiment efficaces qu'accompagnés de deux autres mesures, la reprise de l'enrochement et la recharge en sable. Or la collectivité locale ne peut en supporter le coût, sans l'appui d'un contrat de territoire. Dans ce contexte, la récente réorganisation de la DDE maritime ne simplifie pas les opérations, car ce service ne financerait plus le suivi du trait de côte.

Deux interventions ont cependant été décidées :

- 1. La pose de deux épis légers (du type fascine)**, de structure semblable à celle des anciennes pêcheries (pieux reliés par des réseaux de branches). Peu coûteux, ils seront implantés sur la plage, avec l'accord de la DDE. Si leur efficacité est démontrée, 3 autres épis seront installés. Ce système, outre sa facilité de réalisation, s'adapterait aisément à un exhaussement espéré du niveau de la plage.
- 2. La pose d'un merlon.** Le Conservatoire du Littoral a donné son accord de principe en cas de risque de rupture imminente du cordon. Un merlon serait construit en arrière de la zone critique, le long de la route pour "obturer les voies d'eau" et confiner le compartiment attaqué, protégeant ainsi provisoirement les habitations voisines.

En attendant, l'érosion continue implacablement et la tempête des 10 et 11 mars 2008 l'a encore accélérée

Ces jours là, de forts coups de vent du SW avec des rafales à 120 km/h ont coïncidé avec une marée de coefficient 104 et une dépression de 973 hPa, entraînant des dégâts substantiels:

- Une importante déstabilisation de l'enrochement du camping, sur toute sa longueur, nécessitant d'importants travaux de remise en état. L'évaluation de leur coût est en cours et le financement à trouver.
- Paradoxalement, la dune a moins souffert que prévu. Certes elle a été attaquée sur toute sa longueur, dès l'accès à la plage, au sud et en retrait de l'enrochement. Le recul est notable tout le long de la plage, mais la situation ne paraît pas justifier, dans l'immédiat, l'édification du merlon envisagé.